



Bordeaux, le 12 décembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Posture vigipirate : Urgence Attentat Renforcement de la sécurité en Gironde

Précisions

Le préfet de la Gironde précise que les mesures prises dans ce département, en application de la posture vigipirate « urgence attentat » ne visent bien évidemment pas à interdire les manifestations sur la voie publique mais simplement à s'assurer que les manifestations déclarées se produisent dans des conditions de sécurité optimale.

Il n'est pas envisagé, par exemple, d'interdire les manifestations de vendredi à Bordeaux, dans le cadre d'une journée nationale d'action ou les marchés de Noël répondant à des conditions de sécurité optimale.